



Réf. T2-OSS/2.7.1

SN/Circ.244
15 décembre 2004

RECOMMANDATIONS SUR L'UTILISATION DU LOCODE DE L'ONU DANS LE CHAMP "DESTINATION" DES MESSAGES AIS

- 1 À sa cinquantième session (5-9 juillet 2004), le Sous-comité de la sécurité de la navigation (NAV) a approuvé des recommandations sur l'utilisation du LOCODE de l'ONU dans le champ "destination" des messages AIS.
- 2 À sa soixante-dix-neuvième session (1er-10 décembre 2004), le Comité de la sécurité maritime a souscrit au point de vue du Sous-comité, a approuvé les recommandations jointes en annexe et a encouragé l'utilisation du LOCODE de l'ONU.
- 3 Les Gouvernements Membres sont invités à porter les présentes recommandations à l'attention des services de trafic maritime et des capitaines de navires en leur recommandant d'utiliser le LOCODE de l'ONU.

ANNEXE

**RECOMMANDATIONS SUR L'UTILISATION DU LOCODE DE L'ONU
DANS LE CHAMP "DESTINATION" DES MESSAGES AIS**

1 Le système d'identification automatique (AIS) est un système qui permet l'identification et la poursuite des navires et qui offre la possibilité de transmettre des messages prédéfinis à d'autres navires et à des stations à terre. L'un de ces messages contient un champ de texte dénommé "destination".

2 Le navigateur peut entrer la destination du navire dans l'AIS au début de chaque voyage et tenir cette information à jour. Or, l'expérience montre que les navigateurs utilisent des noms différents pour un même lieu lorsqu'ils entrent les données de destination dans leurs unités AIS. Cette situation est source de confusion et rend l'échange de données inefficace. Il est donc nécessaire d'harmoniser la saisie de données lorsqu'on entre des informations sur les ports en adoptant un protocole universel existant.

3 Le champ "destination" de L'AIS autorise l'entrée de "texte libre" de 20 caractères au plus. Il en résulte de nombreuses variantes orthographiques pour un même port, ce qui rend difficile l'identification précise de ce port par les autres navires et les autorités à terre. De plus, à moins de déployer des efforts considérables de manipulation, l'utilisation des données dans les systèmes informatiques est difficile, voire impossible.

4 Il est recommandé d'utiliser le champ "destination" existant pour entrer à la fois le port de départ et le port d'escale suivant (un espace de 20 caractères ASCII à 6 bits est disponible) au moyen du système de codage LOCODE de l'ONU.

Le LOCODE de l'ONU

5 Dans la Recommandation 16 de la Commission économique de l'ONU pour l'Europe intitulée *UN/LOCODE – CODES FOR PORTS AND OTHER LOCATIONS (Codes pour les ports et autres lieux)*, il est notamment déclaré ce qui suit :

(traduction OMI)

L'identification d'un lieu particulier est fréquemment requise dans les échanges d'informations effectués dans le cadre du commerce et des transports internationaux pour diriger le mouvement des marchandises, notamment dans les adresses, marques d'expédition et éléments de données identifiant les escales, ports ou lieux de chargement et déchargement, ports ou lieux de transfert et destination, etc.

Les noms de ces lieux sont souvent orthographiés de différentes manières et parfois le même lieu peut avoir des noms différents selon les langues (exemple : LIVORNO – LIVOURNE – LEGHORN; LONDON – LONDRES – LONDRA; WARSAW – VARSOVIE – WARSZAWA), ce qui prête à confusion et rend difficile l'échange de données. Il est par conséquent essentiel d'identifier de manière unique et non ambiguë tout lieu intervenant dans le commerce international pour faciliter les procédures et la documentation ayant trait à ce commerce. On peut y parvenir en utilisant des désignations codées uniques pour ces lieux; cela présenterait l'avantage supplémentaire de permettre d'échanger des données de manière plus sûre et plus économique.

Pour de plus amples renseignements, on peut consulter le site suivant :
www.unece.org/cefact/locode/service/main.htm

Utilisation recommandée du LOCODE de l'ONU

6 Il est recommandé d'indiquer le port de départ sur les six premiers emplacements du champ de données et de le faire suivre d'un séparateur, puis du code du prochain port d'escale.

7 Pour indiquer qu'il s'agit d'éléments du LOCODE, séparer les lieux et distinguer les ports de départ et d'arrivée, il convient d'utiliser le symbole ">" comme séparateur. Voir l'exemple ci-dessous :

Un navire quitte Dubai à destination de Rotterdam. L'utilisation du LOCODE de l'ONU représentera ce voyage comme suit :

"AE DXB>NL RTM"

8 Si le prochain port d'escale est inconnu, on devrait entrer "? ? ? ?" au lieu des codets LOCODE aux emplacements correspondants dans le champ de données. Voir l'exemple ci-dessous :

"AE DXB>? ? ? ?"

9 Si le port de départ n'a pas de codet LOCODE déterminé, on devrait entrer "XX XXX" aux emplacements correspondants dans le champ de données. Voir l'exemple ci-dessous :

"XX XXX>US PBI"

10 Si le prochain port d'escale n'a pas de codets LOCODE particuliers, on devrait entrer le nom anglais communément accepté du port de destination, précédé de "===" (trois signes "égale"). S'il n'existe pas de nom anglais connu, on devrait entrer le nom utilisé localement. En pareil cas, l'espace disponible ne sera pas forcément suffisant pour entrer le port de départ. Voir l'exemple ci-dessous :

"===Orrviken"

11 Si seule la zone générale de destination est connue, on devrait entrer le nom ou l'abréviation acceptée de la zone précédé de "===" (trois signes "égale"). Voir l'exemple ci-dessous :

"NL RMT> === US WC"

indiquant une destination sur la côte Ouest des États-Unis.
